

2007-2017 : DIX ANNÉES DE « MARINO-LEPÉNISME »

Nicolas Lebourg

27/02/2017

Pour comprendre la dynamique de Marine Le Pen et analyser son programme, il ne faut pas se contenter de lire 2017 à l'aune de l'élection présidentielle de 2012. Lutter sérieusement contre le Front national passe par la lecture de son programme présidentiel pour l'élection de 2017 en miroir de celui présenté en 2007, année où Marine Le Pen était chargée de la « stratégie » pour son père. Analyse avec l'historien et membre de l'Observatoire des radicalités politiques Nicolas Lebourg.

En 2007, Jean-Marie Le Pen part confiant aux élections présidentielles. Il ne cesse de le répéter : il va réitérer la performance du 21 avril 2002, puis il va faire mieux. Mais, déjà, Marine perce sous Le Pen. Venue à la politique durant la guerre interne contre Bruno Mégret, elle a rencontré le public en 2002. C'est la première fois qu'elle tient vraiment des rênes. Dans l'attelage baroque de la campagne électorale, Marine Le Pen a la direction « stratégique », Bruno Gollnisch a la direction « opérationnelle ». La délicate collecte des cinq cents signatures relève du rôle du « coordinateur » Louis Aliot, tandis que Jean-Claude Martinez est « conseiller spécial en charge de la prospective stratégique ». À cet organigramme illisible s'ajoutent les groupes de travail. Tous ensemble, ils omettent le premier tour. Le second ne vint jamais. Jean-Marie Le Pen fait une contre-performance (10,44 % des suffrages).

En 2017, Marine Le Pen part favorite du premier tour, mais est toujours donnée perdante du second, avec cependant un écart promis bien différent de celui connu par son prédécesseur face au président Jacques Chirac. Pour comprendre la dynamique d'un Le Pen à l'autre, il ne faut donc pas se contenter de lire 2017 à l'aune de 2012. Prendre le Front national au sérieux, c'est lire son programme de 2017 en miroir de celui de 2007. D'une campagne imperdable à l'autre, d'une « Marine Le Pen » en formation à « Marine » en confirmation, comment l'offre politique frontiste s'est-elle réorganisée ?

Prolégomènes à l'offre d'ordres

Celui du père en 2007 comme celui de la fille en 2017, chacun des programmes est précédé d'une déclaration liminaire du candidat. Celui de 2007 se situe d'abord contre le « joug totalitaire à visage démocratique », et place le combat nationaliste dans l'histoire du XX^e siècle, de la lutte contre le communisme à celle des guerres de décolonisation. Le but est « la libération de la France », pays de « civilisation millénaire » dont le cadre national serait « aussi indispensable à la vie que le bordage d'un bateau : le rempart contre les flots menaçants et la coque qui renferme les espoirs des passagers ».

Deux mesures sont évoquées dès ce préambule : « le retour des immigrés dans leur pays d'origine, dans des conditions de dignité et de respect des personnes. La vie humaine innocente, de son origine à son terme naturel, sera protégée et la famille mise à l'honneur ».

En 2017, il n'est plus fait mention du passé ou de l'histoire, le propos de Marine Le Pen n'use ni du lyrisme ni du passé. Le mot d'ordre est « remettre la France en ordre en cinq ans », reprenant ainsi le propos populaire si classique selon lequel l'extrême droite pourrait avoir le mérite de remettre de l'ordre, mais que c'est sa pérennité qui serait inquiétante. Marine Le Pen l'intègre et prend bien soin de signifier qu'il ne s'agit pas d'instaurer un régime mais d'assumer une fonction éligible. Mieux, elle accentue ce trait en spécifiant : « Mon projet, vous pourrez le constater, consiste en une véritable révolution de la proximité » ; ce n'est pas l'aventure collective d'un parti nationaliste, mais une personne qui décline le thème de la proximité sur le plan démocratique et économique. Pourtant, la libération de la France est encore là, de même que les thèmes unitaristes et l'opposition entre patriotes et mondialistes ; mais si la vision du monde est équivalente, elle est ici passée au tamis de l'apaisement.

Un aspect formel est notable : le texte signé par Marine Le Pen en 2017 est adapté au lectorat d'aujourd'hui. Le registre lexical est resserré, la lecture ne demande aucune préconnaissance, le texte ne fait qu'une brève page. La présentation du programme suit cette volonté d'adaptation au public. En 2007, chaque chapitre du programme présentait d'abord une longue analyse idéologique, nourrie de nombreuses citations. Elle faisait montre d'un certain lyrisme grâce à l'usage rhétorique d'antonomases inverses (par exemple : « Il y a, en effet, dans la continuité des civilisations et des peuples, une harmonie préétablie, reflet de la Création, que les Grecs appelaient Cosmos, qui signifie Ordre ») avant d'en venir aux propositions qui y affèrent, le tout dans une mise en page anarchique. Les conceptions holistes et naturalistes y étaient affirmées, ainsi avec l'idée d'un « ordre naturel » auquel l'homme doit se confirmer.

Le programme de 2017 ne se préoccupe pas de cet aspect doctrinaire et privilégie une stylistique directe (chaque mesure est introduite par un verbe à l'infinitif et est numérotée). Il ne s'embarrasse pas de développements philosophiques et va directement aux propositions – ce qui ne signifie pas qu'il soit moins cohérent idéologiquement. Son cadre doctrinaire, ce sont les frontières du pays : en 2007 la France était une Histoire, dix ans après elle est une géographie.

L'ordre général

Les deux documents exposent d'abord comment libérer la France. En 2007, le premier aspect est jugé démographique et moral : il s'agit d'abroger les lois sur l'avortement et sur le PACS, d'instaurer le chèque scolaire et d'inscrire « le droit à la vie » dans la Constitution. Des mesures sociales sont prévues pour inciter à la natalité : revenu parental et prêt au logement en particulier. Le premier cadre en 2017 n'est nullement celui de la famille et préfère le droit à la biologie : c'est la souveraineté qui libère, et elle est intégrale (« monétaire, législative, territoriale, économique »). Résultat, le soutien à une politique nataliste (qui cette fois n'implique plus la prohibition de l'avortement) est déplacé dans les thématiques et intégré à la question sociale (et l'octroi d'allocations familiales non pondérées aux catégories supérieures présenté comme une « universalité ») et non plus comme en 2007 au choc biologique entre poussée migratoire et dépérissement de la Nation. Quant à l'épineuse question du mariage des homosexuels, elle est traitée entre la revalorisation du point d'indice de la fonction publique et l'aide aux handicapés, et paraît relever d'un jugement de Salomon entre les diverses tendances : abrogation de la loi Taubira sans effet rétroactif au bénéfice d'un « PACS amélioré ». Les questions sociétales sont ainsi traitées comme des aspects des questions sociales et non comme les surdéterminants du débat politique.

Le concept central n'est plus le choc démographique, mais la reconquête de la souveraineté. Celle-ci est aussi nationale que populaire, avec une insistance sur le référendum, l'adoption de la proportionnelle et la notion de proximité. Ce sont là des principes de longue date du Front national, la notion de VI^e République étant d'importance dans la campagne présidentielle de 1988 de Jean-Marie Le Pen, et celle de République référendaire étant au cœur de sa campagne de 2002. De même, on retrouve à la suite la notion de liberté de choix de l'inscription en école publique ou privée, mais elle est intégrée non aux conceptions natalistes mais à la page « Refaire de la France un pays de libertés ». Même chose pour la revendication nationale-populiste classique de « liberté syndicale » remplaçant l'actuel système représentatif, qui en 2007 figurait dans le chapitre « Social : unir les Français », dont l'intitulé même était idéologiquement fort marqué. En 2017, l'angle est rigoureusement néo-populiste puisque ces passages sont ici amalgamés avec la défense des libertés numériques (avec licence globale) ou celles des femmes contre l'islamisme.

Le souverainisme intégral s'avère bien la conjonction du néo-populisme et du national-populisme, fuyant tout ce qui relève des régimes d'extrême droite pour proposer une gouvernance d'extrême droite. Le remplacement du slogan « La France apaisée », choisi en 2016, par celui de « Remettre la France en ordre en cinq ans » est tout à fait adapté et adéquat.

L'ordre sécuritaire

Adapté à sa cible, le programme de 2017 enchaîne directement avec la question sécuritaire, alors que ce thème n'arrivait qu'à plus de la moitié du programme en 2007 (résultat, alors que le sujet avait fait l'élection de 2002, en mars 2007 48 % des électeurs Front national de 2002 estimaient que Nicolas Sarkozy était « le candidat le plus à même de garantir la sécurité des personnes et des biens »).

Le document n'évoque plus les « bandes ethniques » comme en 2007, mais il veut « cibler les 5 000 chefs de bandes délinquantes et criminelles identifiées par le ministère de l'Intérieur » – le rapport sur le phénomène des bandes établi par l'Intérieur le 19 janvier 2012 établissait en fait un décompte de 313 bandes. Dans les deux programmes, on retrouve la volonté d'expulsion automatique des étrangers condamnés par la police et la création de nouvelles places de prison (13 000 en 2007, 40 000 en 2017). Les difficultés juridiques du dispositif ne sont pas évoqués dans les deux cas, mais il est vrai qu'un frontiste d'aujourd'hui pourra y trouver de nouveaux arguments contre l'Union européenne (selon la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, le renvoi ne peut être que lié et proportionnel au cas individuel et la décision doit tenir compte des attaches familiales dans le pays de résidence ; dans le cas d'un ressortissant européen, le renvoi ne peut être effectué qu'en cas de menace grave pour l'ordre public).

Dans les deux programmes, la question de l'immigration est liée à celle de la sécurité. En 2007, il s'agissait d'expulser les clandestins, d'interdire totalement l'immigration et d'instaurer « l'inversion des flux migratoires ». Dix ans après, le projet propose un « solde migratoire de 10 000 ». Cet objectif avait été donné par Florian Philippot sur un plateau de télévision en 2015, en affirmant qu'il s'agissait là du programme du Front national, alors que ce dernier prévoyait non un solde de 10 000 mais de 10 000 entrées. Que cela ait été un lapsus ou une réécriture en direct du programme importe peu : cela a été fait d'orthodoxie, mais en demeurant flou, comme en atteste la confusion du coordinateur du projet 2017 ne sachant pas s'il s'agit de compter des immigrés ou des étrangers. Si le droit du sang est toujours privilégié au droit du sol, la suppression de la double nationalité est désormais limitée aux nationalités extra-européennes.

La question du combat contre l'islamisme est devenue essentielle dans le programme frontiste, et

amplement prise sous l'angle de l'étranger. L'expulsion des étrangers fichés S a pour pendant l'indignité nationale pour les Français. Les mesures ont l'immense avantage d'achever l'investissement symbolique néo-populiste du champ républicain anti-totalitaire, puisque l'indignité nationale fut conçue à l'encontre des collaborateurs et collaborationnistes, et que le Front national fut largement fondé par des militants fichés pour leur radicalité lors de la Guerre d'Algérie. Dans le même ordre d'idée, est réclamée la dissolution des « organismes de toute nature liés aux fondamentalistes islamistes ». On peut imaginer qu'il s'agit là d'une proposition d'usage intensif de la loi du 20 novembre 2015 modifiant les dispositions du Code de sécurité intérieure issues de la loi du 10 janvier 1936. Cette dernière ayant été prise à l'encontre des ligues d'extrême droite, et restant connotée en ce sens dans l'imaginaire public, l'ensemble de ces dispositions sécuritaires paraissent bien viser à signifier que le Front national serait le rempart de l'ordre républicain contre une menace extrémiste, procédé visant tant à satisfaire la demande autoritaire qu'à creuser le sillon de la stratégie dite de « dédiabolisation ».

L'ordre économique

Les questions économiques et sociales se taillent la part du lion du document de 2017. Le programme démontre qu'il sait l'importance de cette problématique pour nourrir le vote Front national, mais aussi l'efficacité sur l'électorat de l'argument de la droite selon lequel il aurait un programme relevant de la gauche radicale.

Jadis pierre angulaire du programme social, la préférence nationale n'apparaît plus que comme l'un des dispositifs du « patriotisme économique ». Elle est également réduite dans ses dispositifs : alors que l'ouvrage fondateur de cette politique proposait qu'une entreprise puisse exiger la nationalité française pour l'embauche ou qu'elle puisse licencier en priorité ses travailleurs étrangers, demeure aujourd'hui l'attribution prioritaire en matière de logement social et la taxation supplémentaire de l'emploi des salariés étrangers – soit une capacité discriminante très inférieure à celle des législations de 1932 et 1935 qui avaient abouti à ce qu'en 1936, 345 000 étrangers avaient quitté la France depuis 1931. Pour autant, il paraît difficile de circonscrire l'application du principe de préférence nationale à ces mesures.

En effet, le chapitre dédié à la rénovation identitaire du pays prévoit l'inscription dans la Constitution de la « priorité nationale », à l'instar du programme de 2007, ce qui ouvre un champ bien plus vaste que celui de la taxation salariale susmentionnée. Ce principe étant contraire au bloc de constitutionnalité, il exigerait certes pour être appliqué une transformation constitutionnelle plus hardie qu'une simple inscription. Revendiquer cette inscription est donc réduire le phénomène à un changement moindre que la réalité, soit une transaction entre affirmation idéologique

identitaire et formulation *mezza voce* rassurante. Nonobstant, ce caractère très particulier démontre à quel point les discours mécaniques sur un programme économique du Front national passé à gauche relèvent soit de la polémique soit de la méconnaissance : il s'agit toujours de ce que l'historien britannique Roger Griffin nommait un « libéralisme ethnocratique », que l'on peut plus simplement nommer en Français un « ethno-libéralisme ».

C'est pourquoi, dans une conception d'unification organique et non d'opposition de classes, l'ensemble de l'argumentaire est ici rivié à la notion de protectionnisme. Les traités de libre-échange sont refusés en bloc. La commande publique agro-alimentaire de l'État et des collectivités doit être réservée aux entreprises françaises. Il s'agit également de « développer les circuits courts de la production à la consommation, en réorganisant les filières », une thématique éco-localiste introduite à l'extrême droite par les Identitaires et désormais assumée par le Front national. En revanche, on ne retrouve pas la promesse de 2007 d'instauration d'une TVA à 0 % pour soutenir l'agriculture biologique. Le marché alimentaire est pensé hors des négociations commerciales usuelles, Marine Le Pen souhaitant à la fois fermer les frontières aux « produits agricoles et alimentaires qui ne respectent pas les normes de production françaises en matière de sécurité sanitaire, de bien-être animal et d'environnement » et « promouvoir les exportations agricoles, notamment en soutenant les labels de qualité ».

Les PME sont particulièrement favorisées et le segment des commerçants et artisans très travaillé : marchés réservés, simplifications administratives ou refonte du RSI sont prévues. Au-delà de l'aspect économique, Marine Le Pen travaille ici un secteur important pour elle : aux dernières élections présidentielles, chez ces travailleurs indépendants, le vote Front national a été de 22 % en 2002, 9 % en 2007, 17 % en 2012. La combinaison de ce que Nicolas Sarkozy avait nommé la « valeur travail » et de l'interclassisme intrinsèque de l'extrême droite porte ses fruits : 40 % des artisans ont choisi le Front national aux élections régionales de 2015. Sont en jeu des valeurs culturelles dites de droite et des valeurs sociales dites de gauche : s'exprime le vœu d'un ordre social à la hiérarchie légitime, où le travailleur déclassé n'aurait pas au-dessus l'obscénité des profits de l'oligarchie capitaliste, et au-dessous des immigrés censés jouir de toutes les aides.

Il s'agit là de faits structurels dans le national-populisme, et non d'une rénovation impulsée par Marine Le Pen. La différence est dans l'accentuation de la conception sociale-interventionniste de l'État. Elle se nourrit à la fois de la conviction de Marine Le Pen d'un éloignement du peuple du libéralisme depuis la crise financière de 2008, et d'une différence d'approche stratégique. Selon son père, « ma fille exprime une certaine considération pour la composante de gauche des électeurs du Front national. Je lui dis que c'est un tort parce qu'ils ne sont plus de gauche. S'ils étaient de gauche, ils seraient à gauche. S'ils sont au Front national, c'est qu'ils ne sont plus à

gauche ». L'approche politique du toujours président d'honneur est donc celle de la construction d'un bloc autonome, quand la présidente a une conception en somme interactionniste de la politique – ce qui implique une grande capacité d'adaptabilité pour un possible entre-deux-tours.

Le lien continuellement établi entre souveraineté nationale et protection sociale a le mérite de donner cohérence et clarté, là où en 2007, le parti tirait à hue et à dia, Jean-Claude Martinez appelant à se défaire de l'obsession de l'immigration pour s'adresser à l'électorat de gauche en rebaptisant le parti « Front alter-national », tandis qu'Alain Soral proclamait que « si Marx était vivant, il appellerait à voter Le Pen ».

Des mesures spécifiquement sociales existent (retrait de la loi El Khomri, revalorisation des retraites, donations facilitées, retraite à 60 ans, réduction des taux d'emprunts et d'agios, etc.), différenciant très franchement le programme de Marine Le Pen tant de celui de François Fillon que de ceux de son père, mais prenant toutefois soin d'engager avant tout les finances de l'État et non celles des entreprises – il n'y a ainsi pas de revalorisation du SMIC, ce qui certes pourrait convenir à un salariat du secteur privé au cœur de la clientèle électorale frontiste, mais déplaire aux dirigeants de PME.

L'insistance sur un programme de Sécurité sociale développée témoigne que le Front national espère que le programme de François Fillon en la matière puisse l'aider à combler son propre retard sur le segment social des retraités (secteur central puisqu'à la fois moins abstentionniste et moins frontiste). La défense du système de santé est d'ailleurs adroitement combinée à la question de l'aménagement du territoire (lutte contre les déserts médicaux, défense de l'hôpital public de proximité) afin de dessiner un cadre unificateur et protecteur. À cet égard, le Front national a manifestement bien mieux retenu que ses concurrents les leçons des analyses, telles que celles de l'Observatoire des radicalités politiques, liant aménagement du territoire et vote Front national en 2015 : la défense des entreprises publiques et des services publics en tous lieux voisine avec la proposition « Regrouper en un seul ministère l'aménagement du territoire, les transports et le logement. Rééquilibrer la politique de la ville vers les zones désertifiées et rurales » (le Front national ayant excellé ces dernières années à mettre en concurrence « banlieues » et « France des oubliés »).

Si la fiscalité est censée pouvoir être contenue, et des baisses d'importance promises, c'est, comme de coutume, grâce aux économies dites faisables sur le coût de l'immigration. Mais le Front national évite ici le chiffrage. En 2007, il affirmait que l'immigration coûtait 209 milliards de francs (la conversion n'étant pas faite en euros). En 2012, Marine Le Pen annonçait un coût de 40 milliards d'euros, chiffre qu'elle a fait monter à 70 milliards en 2014, puis à 100 milliards en 2015, mais que le

secrétaire général Nicolas Bay a redescendu à une fourchette allant de 25 à 60 milliards à l'Université d'été du Front national en 2016. L'absence de précision sur le chiffrage a le mérite d'éviter le débat sur la pertinence du calcul annoncé, d'autant que l'idée demeure : l'État social est faisable sans hausse fiscale pour peu qu'il soit défait de la charge induite par l'immigration.

L'ordre identitaire

L'idée « contre l'immigration » est désormais surtout formulée positivement, « pour l'identité ». La thématique court tout au long du programme, sans même avoir besoin de toujours s'afficher comme telle : l'interdiction de « l'abattage sans étourdissement préalable » est ainsi évoquée plutôt que de parler de l'abattage rituel, et cela figure dans la partie « environnement », entre « Faire de la protection animale une priorité nationale » et « Refuser le modèle des fermes-usines, du type ferme des 1 000 vaches ».

L'inscription de la préférence nationale dans la Constitution est complétée par celle du principe « La République ne reconnaît aucune communauté », ce à quoi est directement ajouté : « Rétablir la laïcité partout, l'étendre à l'ensemble de l'espace public et l'inscrire dans le Code du travail ». L'idée de rétablissement utilisée recouvre celle de l'extension consécutive, puisque l'idée de normer l'expression religieuse en interdisant par exemple le voile musulman dans l'espace non privé est fort éloignée de celle de la séparation des églises et de l'État. Le Front national tire ici les bénéfices des polémiques autour du port du voile à l'université ou encore du burkini. De même, la proposition « Renforcer l'unité de la nation par la promotion du roman national et le refus des repentances d'État qui divisent » correspond certes à des préoccupations présentes dans l'extrême droite dès l'entre-deux-guerres, où aux volontés de réécriture des manuels d'histoire formulées par Bruno Mégret en 1982, mais amplifient avant tout des polémiques récentes tenues hors du champ de l'extrême droite.

Les formules de 2007 sur la révocation des enseignants endoctrinant les élèves ou le démantèlement de la bureaucratie scolaire ne sont rigoureusement plus d'usage (pas plus d'ailleurs que l'imposition de la seule méthode syllabique jusque-là prévue par Marine Le Pen). C'est d'ailleurs dans ce passage sur l'école que, pour la première fois, ce texte qui évitait toute référence historique antérieure effectue une citation. L'auteur en est Jean Zay, le ministre de l'Éducation nationale du Front populaire, assassiné par des membres de la Milice, panthéonisé par le président François Hollande. La figure est peu connue du grand public, mais très appréciée dans les milieux laïcs : il s'agit d'amplifier la dynamique amorcée, car si 3,8 % des enseignants du secondaire votaient Front national en 2012, ils étaient déjà 9,4 % à faire ce choix en 2015.

L'uniforme est adopté pour l'école mais les instruments qui structurent le caractère inégalitaire du système scolaire français sont conservés (« Défendre le modèle d'enseignement supérieur français, qui passe par la complémentarité de l'université et des grandes écoles ») : il s'agit d'un renforcement de l'ordre social, non d'une rupture destinée à réamorcer l'ascenseur social. Saille néanmoins une proposition originale : « Lancer un grand plan national de création de filières (lycées, universités) des métiers d'art dans nos territoires et implanter un réseau de pépinières d'artistes sur tout le territoire ». Cette mesure se situe à la croisée de la crise actuellement connue par les Écoles d'art territoriales et de l'implantation du Front national lors des élections locales de 2014 et 2015.

La thématique unitaire-autoritaire fournit donc un cadre global à l'ensemble des propositions, permettant d'en souligner le caractère identitaire sans avoir à le surligner. En ce qui concerne le vote lepéniste, le manque de clarté sur ces questions avait été jugé comptable de l'échec de 2007 par nombre de cadres. L'affiche de 2006 avec une « beurette » au string dépassant du jean avait été défendue par Marine Le Pen comme étant « en parfaite cohérence avec le message du Front national depuis trente ans », mais avait brouillé le dit message – cette promotion de la France multi-ethnique avait ainsi été peu appréciée par Philippe Olivier, beau-frère de Marine Le Pen à qui cette dernière a justement confié en 2016 la mission de travailler sur les documents et visuels de propagande. Plus encore que cette affiche, le discours fait par Jean-Marie Le Pen sur la dalle d'Argenteuil, là où Nicolas Sarkozy avait été conspué et avait fait scandale en 2005 en parlant de « la racaille », avait paru contre-productif. Le président du Front national s'y était rendu et avait déclaré : « si certains veulent vous karchériser pour vous exclure, nous nous voulons vous aider à sortir de ces ghettos de banlieue où les politiciens français vous ont parqués pour vous traiter de racaille par la suite ». Fait rarissime en politique : ce discours a été jugé si dispensable que tous les cadres s'en dégagent – Alain Soral lui-même nie en être l'auteur ou l'inspirateur.

En même temps que l'angle social-interventionniste a été approfondi, ces excès de dédramatisation ont été éliminés. En somme, la campagne 2017 vise tant à éviter le piège de la radicalité que celui de la banalité. Avec ce qui apparaît comme un fait : autant le Front national de Jean-Marie Le Pen avançait avec ses dérapages, autant celui de Marine Le Pen progresse avec les dérapages des autres.